

Commerce extérieur - T4 2021

Au quatrième trimestre 2021, la valeur des importations civiles augmente de 7 % et celle des exportations locales de 29 % par rapport au quatrième trimestre 2020. En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations civiles croît de 13 % et celle des exportations locales de 66 % par rapport à 2020. En cette fin d'année 2021, tant en cumul sur un an qu'au quatrième trimestre, les importations civiles et les exportations locales atteignent un niveau semblable à 2019, traduisant le dynamisme des échanges commerciaux.

La valeur des importations civiles en augmentation

Au quatrième trimestre 2021, la valeur des importations civiles progresse de 7 %, hausse principalement due aux importations de produits pétroliers. Un avion a été importé en octobre 2020 et un remorqueur en octobre 2021. Cependant, leurs montants n'impactent pas de façon significative la croissance de la valeur des importations civiles entre les quatrièmes trimestres 2020 et 2021. En cumul sur un an, la valeur des importations civiles augmente de 13 % et de 11 % hors importations d'avion et bateaux.

La valeur des importations à destination des entreprises décroît de 2 %, en lien avec la baisse de 5 % des biens d'équipement, par rapport au quatrième trimestre 2020. La valeur des biens intermédiaires progresse de 2 %. Parmi les importations de biens intermédiaires, les importations de ciments hydrauliques diminuent de 2 % en valeur et de 5 % en volume.

En cumul depuis le début de l'année, la valeur des importations des biens d'équipement progresse de 16 % et de 6 % hors importations exceptionnelles. Les importations de biens intermédiaires augmentent de 15 % en valeur et de 18 % en volume.

La valeur des importations à destination des ménages croît de 4 % relativement aux quatrièmes trimestres 2020 et 2021. Cette hausse est due pour moitié aux importations de biens de consommation (+ 7 %), suivis des produits des industries agroalimentaires (+ 2 %). En cumul sur l'année, la valeur des importations à destination des ménages augmente de 9 %.

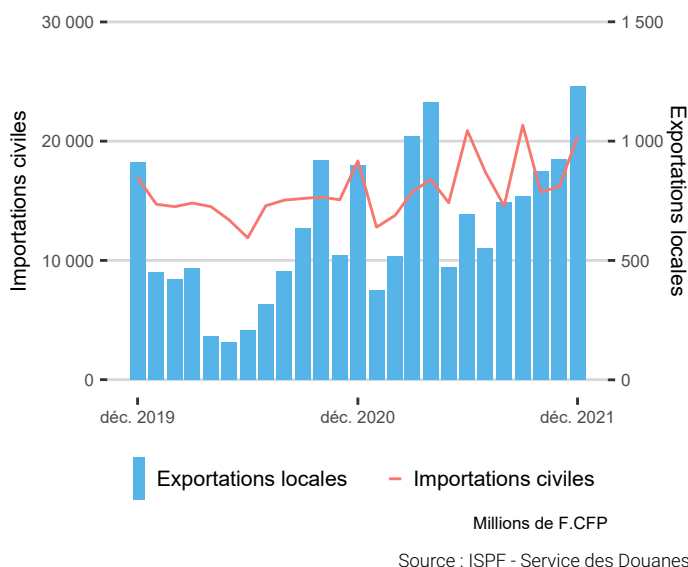
Au quatrième trimestre 2021, les importations de produits pétroliers sont en hausse de 86 % en valeur et de 13 % en volume. En cumul depuis janvier, elles progressent de 23 % en valeur et de 7 % en volume soit une évolution positive du prix unitaire de 15 %.

Les exportations locales progressent

Au quatrième trimestre 2021, la valeur des exportations locales augmente de 29 % par rapport au quatrième trimestre 2020 et de 66 % en cumul depuis le début de l'année. Sur le trimestre, cette hausse est pour moitié due aux exportations de poissons. En cumul depuis le début de l'année, elle est essentiellement due aux perles de culture brutes suivies des exportations de poissons.

La suspension de la perception du « droit spécifique sur les perles exportées » (DSPE) entre août 2020 et mai 2021 et les conséquences de l'épidémie de COVID-19 impliquant la fermeture des frontières de la Polynésie française à l'international entre fin mars et fin juin 2020, ont impacté les exportations de perles de culture brutes. Ainsi, leur valeur est stable entre les quatrièmes trimestres 2020 et 2021, mais double en cumul sur l'année.

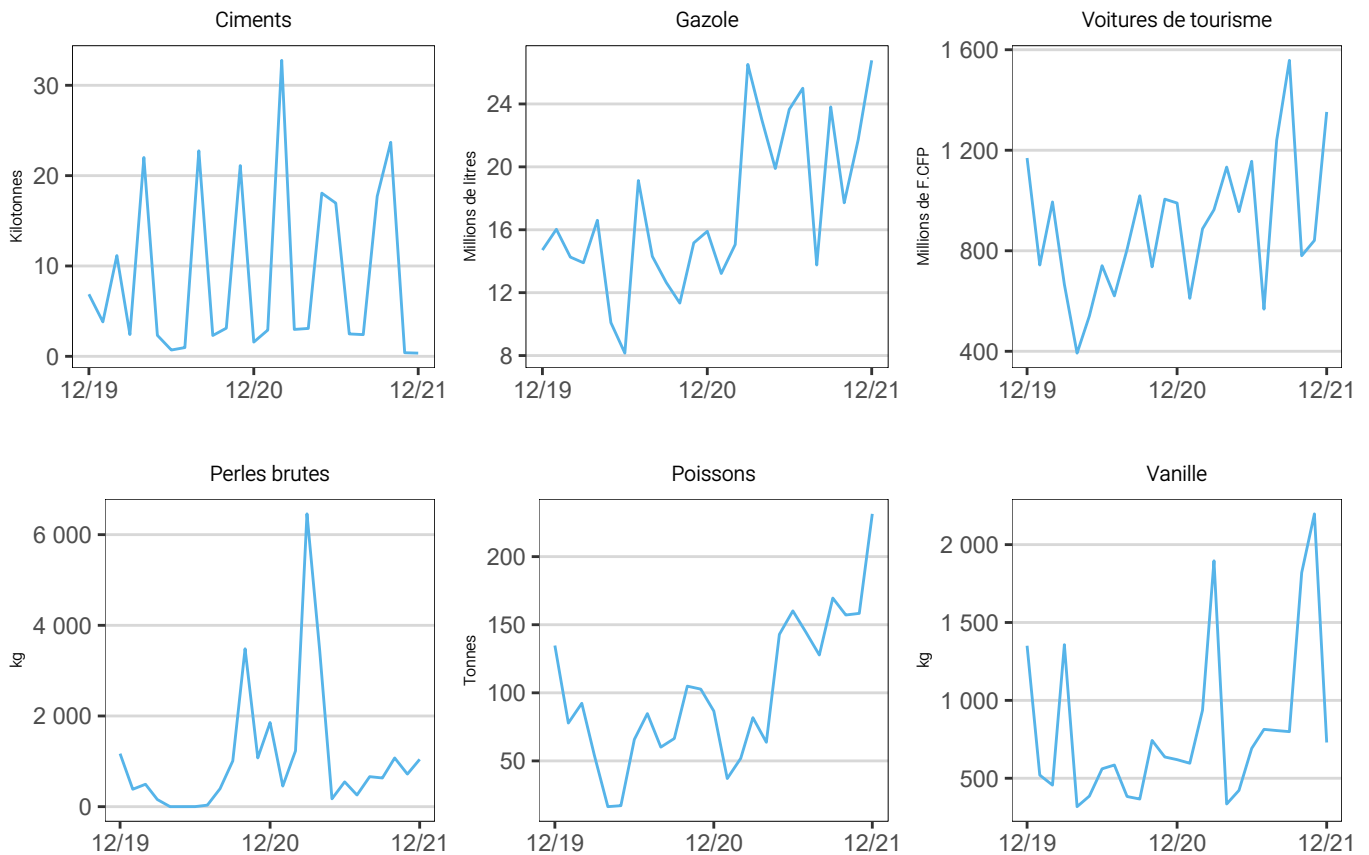
Fig. 1. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Entre les quatrièmes trimestres 2020 et 2021, la valeur des exportations de poissons a plus que doublé et le volume croît de 86 %. Le prix au kilogramme de poissons augmente de 24 % pour atteindre 1 220 F.CFP. En cumul, les exportations de poissons doublent en valeur et progressent de 84 % en volume.

Les exportations de vanille sont 2,5 fois plus élevées en valeur et en volume entre les quatrièmes trimestres 2020 et 2021. En cumul depuis le début de l'année, les exportations de vanille sont en hausse de 46 % en valeur et augmentent de 74 % en volume, traduisant un prix au kilogramme en baisse de 16 % (54 800 F.CFP en 2020 contre 46 100 F.CFP en 2021).

Fig. 2. Évolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

Unité :	trimestre 4			Cumul depuis janvier		
	2020 millions de F.CFP	2021 millions de F.CFP	Variation %	2020 millions de F.CFP	2021 millions de F.CFP	Variation %
Importations civiles (CAF)	48 749	52 323	7,3	177 420	200 442	13,0
Entreprises	21 270	20 890	-1,8	73 541	84 837	15,4
Biens d'équipements	10 417	9 850	-5,4	33 954	39 335	15,8
Biens intermédiaires	10 853	11 041	1,7	39 586	45 502	14,9
Ménages	24 138	25 207	4,4	87 203	95 075	9,0
Produits agricoles	859	1 030	19,9	3 175	3 322	4,6
Produits des IAA *	11 055	11 305	2,3	41 430	42 145	1,7
Biens de consommation **	7 905	8 420	6,5	27 886	32 247	15,6
Produits automobiles	4 319	4 451	3,1	14 711	17 361	18,0
Produits pétroliers	3 340	6 227	86,4	16 677	20 530	23,1
Exportations locales (FAB)	2 343	3 030	29,3	5 639	9 341	65,6
Produits perliers *	1 405	1 491	6,2	2 474	4 921	98,9
dont perles brutes	1 382	1 418	2,6	2 390	4 751	98,8
Poissons, crustacés...	289	667	130,9	854	1 786	109,1
Noni	134	100	-24,8	465	467	0,5
Huile de coprah	151	221	46,5	457	639	39,6
Vanille	93	231	147,2	380	555	46,0
Monoï	77	101	31,0	266	267	0,3
Nacres	44	53	19,3	183	176	-3,5
Autres produits	150	166	10,6	559	530	-5,2

* produits des industries agroalimentaires

** produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

Définitions

Importations civiles : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

Importations à destination des entreprises : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Importations à destination des ménages : Ce sont principalement les produits des industries agroalimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Exportations locales : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le Pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

Valeur CAF : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le Territoire.

Valeur FAB : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du Territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

Taux de couverture réel : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du Territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du Territoire à exporter ses produits locaux et, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du Territoire vis-à-vis de l'extérieur.

Balance commerciale réelle : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire ; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du Pays.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1309
Auteur de la publication	Brenda MAO CHE
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Février 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X

